L'entrée au CP

2014-2015

Document réalisé par l'association de parents d'élèves en collaboration avec l'école élémentaire de Boissy sous St Yon

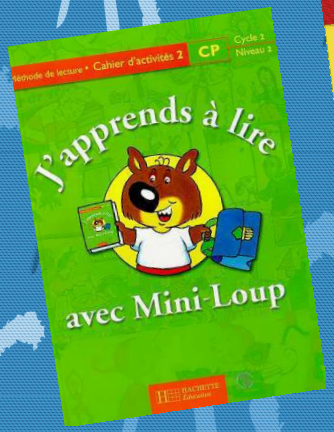

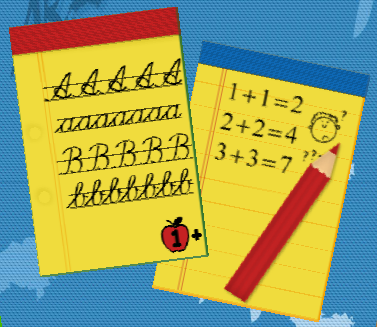

fcpe

fcpe

Sommaire :

- PARENTS 3
- GENERALITES SUR L'ECOLE 4
  - Les horaires 4
  - Calendrier des vacances 4
  - Rendez-vous avec les instituteurs 5
  - Matériel indispensable pour la rentrée 5
  - La récréation 5
  - Inscriptions cantine et CLE 6
  - Le C.L.E. 6
  - La fréquentation scolaire 6
- ACTIVITES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE 7
  - La piscine 7
  - Les sorties au gymnase 7
  - L'ABCD 7
  - La salle informatique 8
  - Autres activités 8
    - . Les sorties 8
    - . Le cross 8
    - . Les classes de découverte 9
- LE PROGRAMME SCOLAIRE 9
- AUTRES RENSEIGNEMENTS 10
  - R.A.S.E.D. 10
  - L'orthophoniste 10
  - Coordonnées de l'école et des associations de parents 10
  - Plan de l'école 11

PLAN DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

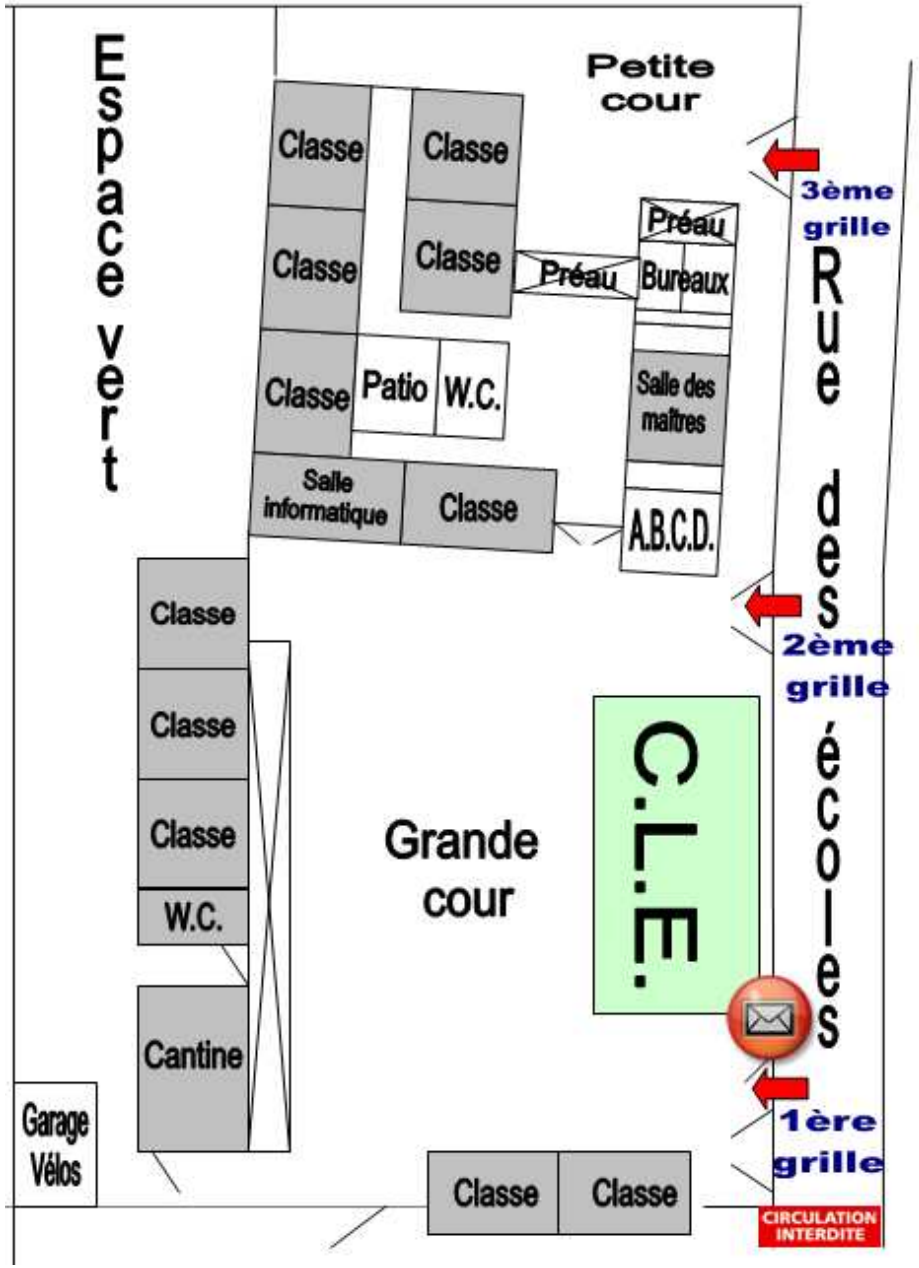

AUTRES RENSEIGNEMENTS

R.A.S.E.D

Théoriquement, certaines personnes autres que leur enseignant peuvent aider votre enfant s'il a des difficultés.

Les intervenants du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés) sont 2 enseignants spécialisés et un psychologue qui s'occupent particulièrement des enfants du cycle 2 : GS de maternelle, CP et CE1. Une équipe intervient à Boissy.

L'ORTHOPHONISTE

Il n'y a pas d'orthophoniste rattaché à l'école mais il y en a plusieurs installés dans les villages environnants.
Cette personne doit être contactée si vous, ou l'enseignant, découvrez un retard dans la façon de s'exprimer de votre enfant. Elle aidera l'enfant à dépasser ses difficultés, le fera travailler au niveau de sa voix, sa prononciation des mots, sa façon d'écrire…
Ces séances de rééducation qui doivent être prescrites par un médecin, sont le plus souvent hebdomadaires, et peuvent durer des mois, voire des années pour une meilleure efficacité.
Ces différentes aides ne sont pas du tout honteuses, elles existent pour qu'on les utilise s'il le faut, et font beaucoup de bien aux enfants qui en ont besoin. Renseignez-vous auprès de l'enseignant ou de la directrice.

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE ET DES ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

École :

* École élémentaire :	01 60 82 07 75
* Cantine :	01 64 91 10 73
* C.L.E. :	01 64 91 31 03

Blog de l'école : http://blog.crdp-versailles.fr/elemboissysoussaintyon

Association de Parents d'Élèves :

M. GUITEL Frédéric
20 Rue Diderot
91790 Boissy sous St Yon
Tél : 06 24 37 05 02
Mail : fcpe.boissy@gmail.com

Blog du conseil local : http://fcpeboissy91.canalblog.com/

PARENTS,

Votre enfant va entrer en CP à l'école élémentaire Fontaine Saint Lubin, école publique, gratuite et laïque.

A la rentrée de septembre, les enseignants du CP invitent les parents à venir à la découverte du Cours Préparatoire, parlent des activités, du programme scolaire, de la lecture…

Dès la Grande section de maternelle un contact est établi avec les classes de CP et CM1 par la mise en place de projets communs.

Pour compléter ces informations, nous avons eu l'idée de réaliser une brochure sur l'entrée au Cours Préparatoire, que nous distribuons quand votre enfant quitte la maternelle.

En effet, chaque année, de nombreux parents nous interpellent, nous transmettent des inquiétudes, des questions… ce qui est normal puisque votre enfant arrive dans une nouvelle école.

Voici quelques renseignements susceptibles de vous intéresser, les sujets que nous avons abordés sont inspirés des nombreuses questions que les parents nous posent chaque année.

Ce livret a été réalisé par l'Association de Parents d'Élèves, en collaboration avec les enseignants et Mme la Directrice de l'école élémentaire.

Nous vous souhaitons bonne lecture en compagnie de votre enfant.

GENERALITES SUR L'ECOLE

LES HORAIRES

Attention suite à la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires nous sommes en attente de validation des horaires indiqués par l'inspection académique.

A l'école élémentaire, les enfants entrent en classe le matin à **8h30 (grille ouverte à 8h20)** et l'après-midi à **14h (grille ouverte à 13h50)** ; quelle que soit leur classe, ils entrent par la première grille (voir plan).

Dans tous les cas, il est interdit de circuler en voiture et à vélo dans la rue des écoles et dans l'enceinte de l'école. Un garage à vélos est à votre disposition dans l'école (voir plan).

Sortie du midi: Ceux qui ne mangent pas à la cantine sortent à **12h** par la 3ème grille, côté petite cour. (voir plan)
Sortie du soir : Ceux qui ne restent pas à la garderie sortent à **15h45 (lundi, mardi, jeudi) ou 15h15 (vendredi)**, par la 1ère grille (côté grande cour). (voir plan)
Il est indispensable qu'un adulte soit à la sortie à ces heures.

Si exceptionnellement, un enfant sort de l'école aux heures de sortie et ne voit pas la personne qui doit venir le chercher, il ira à la garderie (pour les CP et CE1).

Dites à votre enfant de ne pas rester seul dans la rue des écoles !

Nous rappelons toutefois que contrairement à la maternelle les enseignants ne sont pas tenus de remettre les enfants aux familles et qu'ils peuvent les faire sortir aux heures de sortie.

La grille du milieu (2ème) est celle où il faut sonner si vous arrivez en retard à l'école et que les classes sont rentrées (voir plan). La grille ne sera ouverte aux retardataires qu'une fois l'entrée de toutes les classes effectuée. Dans ce cas, un billet de retard sera rempli.

Si votre enfant reste à la cantine et/ou à la garderie, et si vous souhaitez qu'il y ait un contrôle de sa présence dans ces 2 structures, il faut les inscrire avant le 21 du mois précédent.

Quand la cloche sonne, les élèves se rangent et attendent leur enseignant qui les accompagne en classe.

CALENDRIER DES VACANCES

La rentrée 2014 aura lieu le lundi 3 septembre 2014.
Pour les CP elle a lieu à 9h.

Rentrée scolaire des élèves	Lundi 03 septembre 2014	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 17 octobre 2014	Lundi 03 novembre 2014
Vacances de Noël	Vendredi 19 décembre 2014	Lundi 05 janvier 2015
Vacances d'hiver	Vendredi 13 février 2015	Lundi 02 mars 2015
Vacances de printemps	Vendredi 17 avril 2015	Lundi 04 mai 2015
Vacances d'été	Vendredi 03 juillet 2015	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

PROJET—EXPOSITIONS DANS L'ÉCOLE

Liaison GS CM1 2012-2013

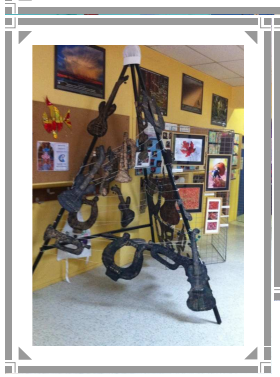

Exposition des travaux

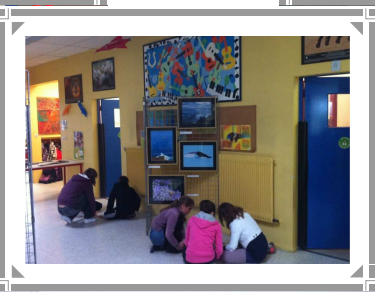

Préparation d'une exposition

Potager des CM2

L'école fait appelle à des intervenants extérieurs pour les aider dans la réalisation de leurs projets (intervenante en anglais, illustrateur, intervenant en musique…).

LE PROGRAMME SCOLAIRE

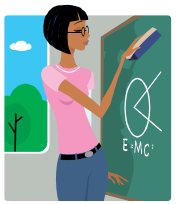

Il n'est pas dans nos compétences de parents de vous renseigner sur le programme scolaire de CP, les enseignants le feront eux-mêmes lors de la réunion de début d'année. Néanmoins, nous souhaitons aborder un sujet qui préoccupe souvent les parents des CP : LA LECTURE !

Les enfants ont chacun leur rythme pour apprendre à lire, certains sauront lire à Noël, d'autres passeront le cap seulement en CE1 : C'EST NORMAL ! L'important sera de faire aimer la lecture à votre enfant, par les magazines, les affiches de la rue, les écriteaux, l'ordinateur, le courrier, lire des histoires, etc.…

N'hésitez pas à aborder le sujet avec l'enseignant , il sait combien les parents sont inquiets par rapport à la lecture, il saura vous rassurer et vous donner de précieux conseils. Si vous en avez, ne montrez pas vos inquiétudes à vos enfants, la confiance est indispensable dans l'apprentissage de la lecture.

La salle informatique

Depuis la rentrée 2001, la municipalité a installé dans l'école une salle informatique avec un réseau de 14 ordinateurs et d'une imprimante laser couleur, avec accès à Internet.
Les élèves y vont en demi groupe avec l'enseignant, afin de se familiariser avec ces machines et les différents outils informatiques : traitement de texte, dessins, Internet, diaporamas…
Les ½ groupes sont possibles uniquement avec la participation de parents bénévoles.
Toutes les bonnes volontés seront appréciées.

Autres activités

Sorties :
Comme en maternelle, les classes de CP peuvent faire des sorties dans des musées, châteaux… financées par la coopérative scolaire et la mairie. Elles nécessitent quelques parents accompagnateurs et une assurance de l'enfant.

Les assurances responsabilité civile et individuelle accidents corporels sont obligatoires : renseignez vous auprès de votre assurance (ou contactez les associations de parents d'élèves qui possèdent à chaque rentrée des formulaires d'assurance scolaire).

Le cross
Chaque année, l'école entière participe à un cross. Les enfants s'entraînent donc à l'endurance (qui fait partie du programme scolaire) et courent le jour J au stade. Les parents sont les bienvenus pour encadrer et encourager les enfants.
Chaque élève qui court rapporte, en fonction de son temps, un certain nombre de points à sa classe. Le classement n'est donc pas individuel, c'est une classe entière qui gagne.

Le défi-maths
Chaque année, l'école entière participe au défi-maths.

Les rencontres USEP
L'école organise plusieurs rencontres dans l'année (Union Sportive de L'Enseignement du Premier degré).

Les TNI à l'école

Cette année la mairie a doté l'école élémentaire de 4 TNI (Tableau Numérique Interactif) pour les classes de CM1 et CM2.

Rendez-vous avec les instituteurs

Contrairement à ce qui se faisait en maternelle, les parents n'ont pas à entrer dans les classes sans y avoir été invités. En revanche, vous pouvez facilement prendre rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant, soit par l'intermédiaire du cahier de liaison que votre enfant aura toujours dans son cartable, soit en discutant directement avec l'enseignant qui se trouve à la grille à l'heure de la sortie.

Les enseignants sont disponibles pour tout renseignement, n'hésitez pas à les contacter; il n'est pas nécessaire d'avoir des problèmes pour rencontrer la maîtresse ou le maître de votre enfant !

- Enseignants du CP : **leur nom sera connu à la rentrée**
- D'autre part, **Mme SAPIR, la directrice,** est dans sa classe à mi-temps et dans son bureau l'autre mi-temps. Son emploi du temps sera connu à la rentrée**.**

Matériel indispensable pour la rentrée

Le jour de la rentrée, l'enfant doit avoir :
UN GRAND CARTABLE RIGIDE (pas de sac à dos),
(qui puisse contenir des grands cahiers ou un grand classeur),
des CRAYONS DE COULEURS
et des FEUTRES dans une TROUSSE DOUBLE.
Une TROUSSE supplémentaire pour le petit matériel
(stylos, crayons, gomme …) distribué à la rentrée.
Le reste (y compris le cahier de texte) sera fourni par la municipalité.

La récréation

Elle a lieu de 10h à 10h20 et de 15h30 à 15h45 environ, dans la petite cour (voir plan) pour les CP et les CE1.

Les enfants peuvent aller aux toilettes en début et en fin de récréation.
Deux enseignants surveillent les enfants (et la salle des maîtres est à côté, en cas de besoin).

A 8h20 et 13h50, heures d'entrée où les élèves sont tous ensemble dans la grande cour, deux adultes, au moins, les surveillent. Les petits élèves ne doivent pas hésiter à faire intervenir les enseignants s'ils se font chahuter par d'autres. En effet, cela nous surprend toujours de voir nos petits CP côtoyer les grands de CM2, c'est l'apprentissage de la vie en société ! Mais n'oubliez pas qu'ils se connaissent déjà grâce à la liaison GS/CM1 de l'année précédente.

La grande cour

La petite cour

Inscriptions cantine et CLE

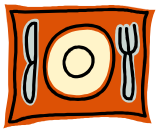

L'inscription à la cantine et au CLE s'effectue tous les mois ou à l'année via une feuille d'inscription disponible en mairie ou sur le site Internet de la mairie. Pour les inscriptions mensuelles, les feuilles doivent être déposées dans la boîte aux lettres se trouvant à la 1ère grille (entrée des élèves - voir symbole sur plan).

Elle doit impérativement être déposée avant le 21 du mois précédent sous peine d'application de pénalités financières.

En cas d'absence d'un enfant à la cantine pour maladie, le remboursement du repas ne pourra être effectué que sur présentation d'un certificat médical.

En cas de changement (annulation ou ajout) prévenir la veille avant 10h au : **01 61 91 10 73**

Responsable cantine : **Mme Nathalie EVAIN**

Le C.L.E. (Centre de Loisirs)

Tous les enfants peuvent aller au CLE après la classe (**voir les conditions d'inscription**), le goûter est fourni, puis les enfants ont la possibilité de jouer, dessiner, s'occuper avec les copains et les animateurs.
Apprenez à votre enfant à aller au CLE si un soir, vous avez un imprévu et que vous ne pouvez pas être à la sortie de l'école.

ATTENTION ! Nos enfants sont couverts par l'assurance scolaire pendant les heures scolaires (8h30-12h et 14h-15h45 ou 15h15), mais pendant les heures de cantine et de CLE, c'est l'assurance de la mairie qui couvre les accidents.

Cependant, s'il arrive à votre enfant de se faire mal tout seul, c'est votre assurance qui est mise en cause. Il est donc fortement conseillé de se renseigner auprès de son assurance personnelle ou de prendre une autre assurance scolaire auprès des associations de parents d'élèves.

Responsable CLE : **M. Matthieu MIQUEL**

Dans tous les cas pour toutes modifications (cantine, garderie, étude)
Téléphoner au : 01 61 91 10 73

La fréquentation scolaire

A l'école élémentaire, contrairement à la maternelle, **l'école est OBLIGATOIRE**. Les absences exceptionnelles seront justifiées par écrit. Vous trouverez à la rentrée (dans le règlement intérieur de l'école) les décisions de l'équipe enseignante concernant les absences pour convenance personnelle.
En cas d'absence non prévue vous devez prévenir rapidement la directrice ou l'enseignant.

En cas de vacances prises en dehors des vacances scolaires, un courrier adressé à l'Inspecteur académique est obligatoire

ACTIVITES A L'ECOLE ELEMENTAIRE

Certaines activités (sorties, grands projets) nécessitent l'aide des parents, n'hésitez pas à le faire, ne serait-ce qu'une fois, cela rendra service à la classe et votre enfant sera fier de vous !

La piscine

Les CP bénéficieront d'une initiation à la natation
(d'environ 14 séances)

Les sorties au gymnase

Les enseignants accompagnent régulièrement leurs élèves au « complexe du jeu de Paume » (lorsque le temps le permet), à pied, pour profiter de la salle de sports « Marc Alexandre ». Pour les sorties qui restent à l'intérieur de la commune, l'instituteur suffit, d'autant que plusieurs classes et donc plusieurs enseignants, font souvent le trajet ensemble.

L'ABCD

Tous les élèves de l'école vont une fois par semaine, en demi groupe, à la bibliothèque de l'école.

L'ABCD (Amis de la Bibliothèque – Centre – Documentaire) est une association qui fonctionne grâce à des adultes bénévoles. Ces parents ou retraités prennent les enfants en charge pendant 30 ou 45 minutes, pour un prêt de livres, raconter une histoire ou participer à un travail de recherche avec les livres documentaires de la bibliothèque. Ces séances sont très appréciées des enfants, et cela permet à l'enseignant d'approfondir un travail avec l'autre demi groupe soit en classe soit en salle informatique.

Tous les adultes sont les bienvenus pour aider à cette activité, à la portée de tous, enfants et enseignants leur seront reconnaissants.

En cours d'année, il vous sera proposé d'adhérer à l'ABCD (moyennant une petite cotisation), cela vous permettra d'accéder à la bibliothèque et de participer à différentes manifestations. Les fonds ainsi récoltés permettent à l'ABCD d'acquérir de nouveaux livres.

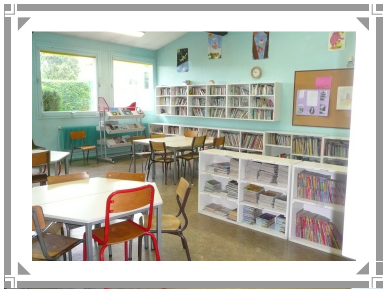

La bibliothèque